



# SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement  
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



*Une force pour la nature*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

DE LA FÉDÉRATION SEPANSO AQUITAINE

sous forme dématérialisée, le mercredi 10 juin 2020

### *Projet de procès-verbal*

**Liste des présents** : A. Arraou, P. Barbedienne, D. Cassou, G. Cingal, X. Chevillot, S. Cruège, P. Davant, D. Delestre, M. de Marco, K. Eysner, J.M. Froidefond, F. Furlano, C. Gouanelle, J.P. Lesbats, J. Mouneydier, D. Nicolas, M. Pingitore, J.C. Pourtier, M. Rodes, D. Rouillet, S. Urbano, J.P. Tixier, P. Valade

Le Président rappelle que l'épidémie de coronavirus nous a imposé de renoncer à organiser une rencontre à Bordeaux. Il remercie Xavier Chevillot, notre nouveau directeur, qui a préparé avec Karine Eysner cette visioconférence. Il remercie les personnes présentes qui représentent leur organisation et constate que le quorum permet de prendre toutes les décisions utiles.

A toutes fins utiles, Xavier Chevillot rappelle les modalités d'intervention pour cette réunion.

**Décision (à l'unanimité) : L'ordre du jour est adopté.**

### *Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018*

**Décision (à l'unanimité) : Le procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire qui s'était tenue à Bordeaux le samedi 11 mai 2019 est approuvé.**

### *Rapport moral de Daniel Delestre, Président*

Bienvenue à cette 51<sup>ème</sup> assemblée générale de la fédération SEPANSO Aquitaine, qui se déroule dans des conditions si particulières et si peu conviviales cette année, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus.

Deux événements importants ont marqué la vie de notre fédération en 2019 : le 50<sup>ème</sup> anniversaire de sa création et le renouvellement de sa direction.

#### **50<sup>ème</sup> anniversaire de notre fédération**

Témoignage du dynamisme et de l'engagement de ses bénévoles et de ses salariés, notre fédération a largement célébré cet événement, placé sous le signe de la biodiversité.

Ce fut d'abord l'organisation de notre premier concours photo du 15 juin au 15 août 2019, sur le thème de la biodiversité en Aquitaine. Avec plus de 700 photos reçues et 12 lauréats, cet événement a permis d'accroître, par son succès, la notoriété de notre fédération.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les photos des lauréats sont consultables sur le site dédié à cet effet : <https://sepanso50ans.fr/resultat/>

Ce fut ensuite la conférence passionnante du journaliste et ellulien Jean-Luc Porquet, sur le thème de l'effondrement actuel de la biodiversité.<sup>2</sup>

Notre revue Sud-Ouest Nature a produit un superbe numéro spécial, supervisé par notre rédactrice en chef, Colette Gouanelle, et minutieusement élaboré, comme à son habitude, par notre secrétaire Karine Eysner.

Tout cela s'est conclu par une belle journée festive et ensoleillée, qui a réuni le 14 septembre 2019 près de 140 participants (salariés, adhérents, administrateurs et sympathisants) dans le magnifique domaine de la Vacherie, mis à disposition par la commune de Blanquefort, que nous remercions très vivement.

### **Renouvellement de notre direction**

Autre preuve de son dynamisme, notre fédération a engagé en 2019 le renouvellement de sa direction. C'est d'abord notre président Pierre Davant, cofondateur de la SEPANSO, qui a souhaité passer la main. Notre conseil d'administration, renouvelé à l'issue de l'AG 2019, a nommé en mai 2019 Pierre Davant président d'honneur et m'a élu président (sans mérite, étant seul candidat). Bonne nouvelle : Pierre restera actif, en nous apportant sa précieuse expérience et sa mémoire vivante.

C'est ensuite notre directeur Philippe Barbedienne, en poste depuis septembre 1997, qui a souhaité faire valoir ses droits à sa retraite. La campagne de recrutement d'un nouveau directeur s'est déroulée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, qui a vu affluer 42 candidatures.

A l'issue de l'audition de 8 candidats (4 hommes et 4 femmes) notre choix s'est porté sur un jeune docteur en écologie, Xavier Chevillot, qui a pris ses fonctions de directeur adjoint le 20 janvier 2020, et celle de directeur le 20 avril 2020, en pleine période de confinement.

Nous remercions Philippe, qui a quitté son poste de salarié le 30 avril 2020, d'avoir apporté son appui et ses compétences à la campagne de recrutement du nouveau directeur, et d'avoir assuré « le tuilage » avec son successeur. Philippe nous a fait part de son désir de rester actif en tant que bénévole au sein de notre fédération et d'apporter son soutien au nouveau directeur : c'est une excellente nouvelle, et nous l'en remercions vivement.

### **Réserves Naturelles Nationales**

La gestion des 3 Réserves naturelles nationales (RNN), pour le compte de l'Etat, constitue le cœur des activités salariées de notre fédération. Conservateurs, gardes et animateurs s'y consacrent avec passion et professionnalisme, en lien avec les autorités de tutelle et les élus concernés, et conformément à leur plan de gestion spécifique.

La Réserve Naturelle du Banc d'Arguin a fait l'objet de toutes les attentions de notre fédération cette année.

L'arrêté préfectoral du 13 juin 2019, portant création de 3 zones de protection intégrale sur la RNN du Banc d'Arguin, a été destiné « à protéger les enjeux de biodiversité particuliers, et notamment la reproduction des différentes espèces d'oiseaux, les formations végétales des dunes blanches et grises atlantiques, ainsi que les herbiers des zostères. »

C'est une excellente mesure au niveau écologique, mais qui a peut-être exacerbé certains conflits d'usage de ces bancs de sable mouvants, très convoités par les professionnels (ostréiculteurs, bateliers, pêcheurs...) et les amateurs (plaisanciers, touristes...). Le conservateur et les gardes doivent gérer avec doigté et pédagogie, en particulier durant la saison estivale.

L'atténuation de ces conflits, fréquents dans ce type de Réserve située en milieu marin, a fait l'objet d'une réunion spécifique des principaux acteurs concernés (dont notre fédération) autour de la Secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique, Emmanuelle Wargon, qui s'est déplacée spécialement pour cela le 19 octobre 2019 au Moulleau (commune d'Arcachon). Sur proposition de la Secrétaire d'Etat, il a été convenu que les problèmes environnementaux et les conflits d'usage devaient s'analyser globalement au niveau du Bassin d'Arcachon, sans se focaliser sur Arguin, et en partant de faits objectifs comme l'évolution réelle du trafic de la plaisance motorisée sur l'ensemble du Bassin.

En 2019, et pour la première fois depuis 1974, la colonie de Sternes Caugek du Banc d'Arguin a déserté la Réserve avant d'avoir pu mener à bien son processus de reproduction, sous la prédation des Goélands

---

<sup>2</sup> Cette conférence, intitulée « *Nous sommes tous des Grands Pingouins* », a eu lieu le 13 septembre 2019 à l'Athénée Municipal de Bordeaux. Elle a été organisée en partenariat avec l'Association Internationale Jacques Ellul (AIJE) : <https://sepanso50ans.fr/conference/>

et du Milan Noir. Des mesures de soutien aux populations de Sternes vont être proposées par notre fédération aux autorités de tutelle et pourraient être mises en œuvre à partir de 2020.

Dans ce contexte complexe, il nous a paru indispensable de renforcer la communication externe de la RNN du Banc d'Arguin au travers notamment des réseaux sociaux, en faisant appel au cabinet de communication « *Histoire de Plumes* », piloté par Anne Parisot.<sup>3</sup>

#### Extension du périmètre de protection de la Réserve Naturelle des marais de Bruges

Après une enquête publique qui s'est conclue favorablement en 2019<sup>4</sup>, le processus de création d'un périmètre de protection de 193 hectares autour de la Réserve de Bruges devrait se concrétiser en 2020 : c'est une très bonne nouvelle.

#### **Relations entre notre Fédération SEPANSO, France Nature Environnement et FNE Nouvelle-Aquitaine**

Cofondatrice de FNE Nouvelle-Aquitaine en 2016, notre Fédération ne souhaite pas pour autant rompre ses liens directs avec France Nature Environnement, malgré une demande en ce sens de la part de FNE. Dans cette immense région constituée par la Nouvelle-Aquitaine, l'ancrage historique et l'expertise d'une fédération comme la SEPANSO nous semblent un gage de l'efficacité collective du réseau de FNE pour la cause environnementale, dans les 5 départements de l'ancienne Aquitaine et au-delà.

Ainsi, notre Fédération a été pilote pour FNE-NA dans la concertation sur le Programme Régional Forêt Bois (avec Colette Gouanelle) ou sur le Document Stratégique de la Façade Sud-Atlantique (avec Jean-Marie Froidefond).

Les compétences de notre hydrogéologue Thierry Alezine ont permis à notre fédération de se voir attribuer par FNE-NA le contrat de maîtrise d'œuvre du programme Stygofaune.

Enfin, nous avons soutenu vigoureusement FNE et la SEPANLOG dans leur opposition au projet illégal de construction de la retenue d'eau de Caussade en Lot-et-Garonne.

Tous nos remerciements à M. Pierre Legrand, adhérent de la SEPANSO Gironde, qui a fait don à notre fédération d'une petite propriété à Grignols en Sud-Gironde, afin qu'y soient préservés les arbres (grands chênes pubescents, fruitiers...)<sup>5</sup>.

Merci à tous nos bénévoles et nos salariés qui s'investissent avec tant d'engagement et d'énergie dans la vie de notre fédération et dans l'accomplissement de leur tâche.

Enfin, une pensée émue pour Françoise Couloudou, qui nous a quittés si brusquement le 28 mars 2019, dans sa 77<sup>ème</sup> année : administratrice de notre fédération et de la SEPANSO Gironde, présidente de Natur'Jalles, Françoise était aussi très active au sein du comité de lecture de notre revue Sud-Ouest Nature.

En guise de conclusion, ces propos de Pierre Davant, émis lors de la rencontre festive du 14 septembre 2019 : « *Si finalement je reste optimiste, c'est en vous voyant là, prêts à relever le défi du changement climatique, des pesticides... et en voyant de plus en plus de jeunes manifester dans la rue en faveur du climat, des coquelicots... Oui, nous avons besoin de la SEPANSO et de son expertise pluridisciplinaire, de sa capacité d'indignation, de ses actions sans reniement.* »

**Le président est applaudi à l'aide de l'icône.**

**Décision (à l'unanimité) : L'Assemblée générale approuve le rapport moral.**

<sup>3</sup> Histoire de plumes <https://www.unehistoiredeplumes.fr/> ; [https://www.instagram.com/rnn\\_arguin/](https://www.instagram.com/rnn_arguin/) ; <https://www.facebook.com/rnnarguin>

<sup>4</sup> L'enquête publique sur la création d'un périmètre de protection de la Réserve Naturelle Nationale des marais de Bruges s'est déroulée du 20/05/2019 au 21/06/2019.

<sup>5</sup> L'acte de donation Legrand d'une propriété d'agrément d'environ 1 hectare a été signé le 06/11/2019.

## **Rapport d'activité présenté par Georges Cingal, Secrétaire général**

En 2019, nous avons célébré le cinquantième anniversaire de la SEPANSO, à l'occasion duquel nous avons publié un numéro spécial de Sud-Ouest Nature (58 pages). Nous avons également accueilli à Bordeaux Jean-Luc Porquet, journaliste au Canard enchaîné, venu nous présenter une conférence sur la sixième extinction de masse des espèces, avant de réunir l'ensemble des forces vives de l'association au domaine de La Vacherie à Blanquefort, pour une journée d'échanges festive.

L'année 2019 a été marquée par la continuité : au niveau national, le gouvernement a continué à assouplir les contraintes réglementaires (ce détricotage du droit de l'environnement fait baisser la France comme on peut le constater en consultant le baromètre européen de l'environnement) et, au niveau des collectivités territoriales, fortes des insuffisances des contrôles de légalité, voire du laxisme de certains représentants de l'État, nous avons encore été à la peine dans tous les départements. Cela nous a imposé, plus que jamais, de saisir les tribunaux administratifs. Le nombre de recours est impressionnant.

La Convention d'Aarhus a de plus en plus du plomb dans l'aile. Rares sont les porteurs de projet qui informent les citoyens ; certains n'informent les collectivités territoriales que lorsque leur projet est finalisé ! Les élections municipales en perspective suscitent des débats parfois virulents ; nos militants sont alors sollicités pour apporter expertise et conseils.

La dimension de la Région Nouvelle-Aquitaine nous pose toujours problème : avec une distance accrue entre les citoyens, le nouvel exécutif et les nouvelles directions de l'État (DREAL à Poitiers...), nous sommes souvent épuisés, voire découragés : à quoi bon faire un déplacement de plusieurs heures pour une réunion de deux heures ? Heureusement, les échanges entre les membres de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine permettent de suivre au mieux les dossiers.

Nous nous sommes efforcés de répondre aux multiples sollicitations émanant de simples citoyens, mais aussi d'entreprises, de collectivités locales et d'administrations. Plus que jamais, la SEPANSO constitue un véritable système d'assistance à la gouvernance environnementale.

Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois :

- le 16 mars 2019 à Bordeaux (cf P.V. 18 pages)
- le 11 mai 2019 à Bordeaux (cf P.V. 10 pages), avant et après l'Assemblée générale 2018
- le 28 septembre 2019 à Bordeaux (cf P.V. 15 pages)
- le 23 novembre 2019 à Bordeaux (cf P.V. 19 pages)

Au début de l'année, le Bureau exécutif a examiné les candidatures des personnes qui avaient postulé pour le poste de directeur de la SEPANSO Aquitaine. Nous nous sommes réunis le 21 juin 2019 à Bordeaux pour finaliser la procédure d'embauche du nouveau directeur puisque Philippe Barbedienne a fait valoir ses droits à la retraite. Le Bureau en a profité pour traiter quelques dossiers urgents.

La plupart des associations affiliées sont devenues des fédérations qui accueillent à la fois des adhérents individuels, des familles et des associations. Le bilan de l'année montre des fluctuations, des hausses et des baisses... Dans un contexte économique peu favorable, chacun s'est efforcé de dynamiser son organisation. Dans un contexte environnemental tendu, nous avons eu droit à de multiples appels au secours ; malheureusement nous n'avons pas de baguette magique et nous n'avons qu'un code de l'environnement qui laisse de plus en plus à désirer ; les textes sont souvent contradictoires, ainsi la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée le 9 août 2016 est délaissée pour permettre le développement de la « croissance verte » : défrichements pour installer des « énergies renouvelables », urbanisation pour construire des logements pour saisonniers... Des préfets signent facilement des arrêtés autorisant la destruction d'espèces protégées et dispensent d'étude d'impact des porteurs de projets : lorsqu'on a accès à l'information, il est bien souvent trop tard !

Les militants qui sont en première ligne ont droit à des attaques personnelles dans les médias, sur les réseaux sociaux, voire devant des tribunaux judiciaires. La SEPANSO s'efforce de les aider, en particulier si leur situation nécessite une protection de leurs biens et de leurs familles. Il est triste de constater que la violence peut gâcher leur existence, alors que nous sommes tous non violents. Nous espérons que le maire de Soorts-Hossegor sera condamné par le tribunal de Dax et que cela calmera ceux qui seraient tentés de suivre son exemple.

Avec ce rapport, figure imposée, je rappelle les principales activités de la Fédération SEPANSO depuis la dernière Assemblée Générale (mai 2019). Il est impossible de les faire toutes apparaître ! Celles qui ont une ampleur régionale (Aquitaine) seront surtout évoquées, non sans garder toujours à l'esprit que la Fédération suit également divers dossiers nationaux ou internationaux. Comme chaque année, il convient de souligner que militants et salariés ont une fois de plus travaillé de concert en dépit d'une conjoncture nationale et internationale souvent incertaine. Les activités ont été classées dans 5 volets : représentation, participation, gestion, sensibilisation et contestation.

### **1) Représentation :**

- Conseil National de Protection de la Nature : S. Urbano (à titre personnel/personne qualifiée, élu Secrétaire général)
- Conseil Économique et Social de la Région Aquitaine : P. Davant
- CLIN du Blayais : D. Delestre (titulaire) et E. Arnaud (suppléante) // CLIS Golfch : N. Dupouy
- Comité de Bassin Adour-Garonne : E. Arnaud
- ATMO : D. Delestre
- CLI Laser Megajoule : C. Bonnet
- Comité Régional d'Agrobiologie : B. Garreau
- Comité de suivi du plan de développement rural national : P. Davant et A. Schreiber
- Conseil Maritime de la Façade Sud-Atlantique : J.M. Froidefond, C. Bonnet
- Commission Régionale de la Forêt et du Bois : C. Gouanelle
- Commission inondations Adour Garonne (E. Arnaud et sections géographiques)
- Plan régional climat : D. Delestre, M. de Marco...
- Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine : S. Urbano
- Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine : S. Urbano
- Comité Régional de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine : M. Berroneau, B. Bousquet, C. Gouanelle, S. Urbano
- Etc...

### **2) Participation :**

- France Nature Environnement : H. Le Bouler (pilote Réseau Forêts)
- Séminaires et réunions des réseaux thématiques de France Nature Environnement
- Conseil National de l'Eau : E. Arnaud
- Conférences des Présidents des associations membres de FNE : D. Delestre, Ph. Barbedienne
- Assemblée Générale de FNE à Paris le samedi 6 avril 2019 : P. Davant, H. Le Bouler
- Assemblée Générale de FNE Nouvelle-Aquitaine à Verneuil-sur-Vienne le 12 avril 2019 : Ph. Barbedienne, P. Davant, M. de Marco
- Conférence et AGM Bureau Européen de l'Environnement à Berlin du 18 au 19 novembre 2019
- Groupes de travail BEE et participation aux consultations publiques de l'Union Européenne : G. Cingal
- Réseaux de France Nature Environnement : Agriculture, Déchets, Eau, Énergie, Forêts, Nature, Santé, Transports...
- Rencontres DRAAF, DREAL... P. Davant, Ph. Barbedienne et sections
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : D. Cassou
- Parc National des Pyrénées : S. Urbano (au titre du CNPN) au Conseil d'administration et M. Rodes au Conseil économique, social et culturel
- Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon : C. Bonnet et J.M. Froidefond
- Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis : D. Delestre et E. Arnaud
- Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine : M. de Marco et S. Urbano
- Document stratégique de façade Sud-Atlantique : J.M. Froidefond, C. Gouanelle
- Consultations (PEFC, biodiversité, déchets, pollinisateurs...) : Ph. Barbedienne, G. Cingal...
- Elaboration du Programme Régional Forêt-Bois
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets : D. Delestre, A. Arraou
- Collectif anti-compteurs communicants : P. Boulet, F. Furlano
- Actions contre les pesticides néfastes à l'environnement : (Glyphosate, Imidaclopride, Folpel...). La SEPANSO Landes, qui a dénoncé en particulier les pollutions des masses d'eau et saisi le tribunal administratif de Pau, a obtenu un jugement défavorable au préfet.
- Dialogues avec des conseillers régionaux, des députés...

- Suivi SDAGE et SAGES
- Sites Natura 2000 : nombreuses réunions ! (au moins une réunion annuelle par site)
- Trames verte et bleue : multiples réunions
- Espaces Naturels d'Aquitaine : sections
- Salons divers (Pau, Bordeaux...)
- Rencontres avec des industriels : papeteries (Rayonier), DRT, MLPC, carriers (Unicem, Cemex...)
- Plans de protection de l'atmosphère des agglomérations de Bordeaux, de Dax...
- Suivi dossiers "Pêche" et "Poissons migrateurs". La SEPANSO, qui a saisi le tribunal administratif pour contester la pêche aux filets dans le port de Bayonne, a obtenu un jugement défavorable aux préfets.
- Suivi nouvelle PAC : la SEPANSO milite pour des aides différenciées.
- SGAR : programme FEADER...
- Transports ferroviaires : ligne Pau-Canfranc (M. Rodes...), rétablissement des trains de nuit (G. Cingal)
- Schéma Régional des Infrastructures et des Transports : D. Delestre, Ph. Barbedienne
- Maison de la Nature et de l'Environnement : M. de Marco
- GIP Littoral, GIP Ecofor...
- Étude prospective Adour 2050 : M. Botella, G. Cingal...
- Conseil maritime de façade : J.M. Froidefond
- Démarches territoriales (PLUI...) : très nombreuses réunions dans les départements
- Initiatives citoyennes européennes : « Ère sans cage », « EaveBees&Farmers »...
- Projet de liaison électrique franco-espagnole : D. Delestre, J.M. Froidefond, J. Manarillo

### 3) Gestion :

- Réunions statutaires du Conseil d'Administration
- Donation de Monsieur Legrand (acte signé le 06/11/2019)
- FNE Nouvelle-Aquitaine : échanges réguliers sur les dossiers et réunions du conseil d'administration
- Poursuite des relations avec nos financeurs (DREAL, Agence de l'Eau, Conseil Départemental de la Gironde...) et recherche de nouveaux partenaires
- Recherches de nouveaux soutiens financiers
- Management : personnels, réunions des commissions (Réserves naturelles...), élection d'une représentante des salariés, volontariat, communication, matériels, donations...
- Accueil de services civiques pour travailler sur la communication (interne et externe)
- Accueil d'étudiants comme stagiaires sur les réserves naturelles
- Réserves Naturelles Arguin, Bruges, Cousseau et La Mazière (par ordre alphabétique) : les rapports et les bilans d'activité des différentes réserves ont valu des félicitations à leurs auteurs.
- Suivi sites Natura 2000
- Aide aux travaux de recherche (mémoires, thèses...)
- Réflexions sur les sites industriels à risques (C. Bonnet, G. Cingal, S. Charbonneau)
- Coordination des travaux dans les diverses instances de concertation dans les départements.
- Coordination du suivi des problématiques eau : Th. Alezine
- Soutien des initiatives en faveur de l'environnement des représentants de l'État (résorption des décharges sauvages, réduction des émissions de substances polluantes, réduction des bruits, lutte contre les inondations, prévention santé...)
- Développement d'un réseau de juristes aquitains

### 4) Sensibilisation :

- Publication de Sud-Ouest Nature, notre revue trimestrielle, toujours appréciée. Les sections ont également poursuivi leurs efforts en matière de communication.
- Dépliant de présentation de la SEPANSO Aquitaine et de ses membres
- Gestion des sites Internet, Facebook et Instagram : [www.sepanso.org](http://www.sepanso.org), [www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr), [www.sepanso.org/gironde](http://www.sepanso.org/gironde), [www.sepanlog.org](http://www.sepanlog.org), [www.sepanso64.org](http://www.sepanso64.org), [www.cistude.org](http://www.cistude.org), [www.creaq.org](http://www.creaq.org), [www.oceanobs.fr](http://www.oceanobs.fr), [www.facebook.com/Sepanso-Dordogne](https://www.facebook.com/Sepanso-Dordogne), [www.facebook.com/RNNCOUSSEAU](https://www.facebook.com/RNNCOUSSEAU), [www.facebook.com/rnnarguin](https://www.facebook.com/rnnarguin), [www.instagram.com/rnn\\_arguin](https://www.instagram.com/rnn_arguin), [www.facebook.com/fedsep](https://www.facebook.com/fedsep)
- Communiqués de presse : trains de nuit, Linky, Ours, Banc d'Arguin, Beynac, mousses sur les plages...
- Interventions en milieu scolaire (primaire, secondaire et universitaire).
- Diffusion de plaquettes d'information, par exemple pour communiquer le programme d'accueil du public

- Interventions auprès de parlementaires européens : pollutions air, eau, pesticides, OGM, sols...
- Interventions auprès de la Commission européenne sur divers sujets : produits chimiques, espèces menacées, habitats menacés (LGV), énergie...
- Interventions auprès des élus nationaux (travail législatif) ou régionaux
- Réflexion sur les carrières et la valorisation des déchets du bâtiment et des travaux publics
- Suivi des dossiers « Energie » : nucléaire, cultures énergétiques, bois-énergie...
- Réflexion sur les avantages/inconvénients des énergies nouvelles : éoliennes, méthaniseurs, chaudières à biomasse...
- Réflexion sur les champs électromagnétiques
- Faire connaître la Convention d'Aarhus (= Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement), la Charte de l'Environnement du 28 février 2005 : « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à la santé* »...
- Suivi des espèces sauvages sensibles : alose, anguille, cistude, esturgeon, ours, saumon, grand tétras, vison d'Europe...
- Politiques d'élimination des déchets et campagnes de prévention (achats futés...)
- Action en faveur de la conservation des hêtres (vallée du Ciron ...)
- Promotion du bois, écomatériau. Nouvelles technologies pour le bois
- Réflexion sur la gestion forestière
- Réflexion sur le bien-être des animaux d'élevage.
- Mobilisation pour remettre les trains de nuit sur les rails (Palombe bleue...)
- Mobilisation en faveur de la ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux
- Interventions dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation : gaspillage alimentaire

##### **5) Contestation : La SEPANSO ne peut pas se contenter de beaux discours !**

- Interventions aux divers niveaux (TGI, TA, CAA, CE, plaintes à l'UE) pour obtenir le respect du droit de l'environnement
- Impact des travaux en zones humides : remblaiements
- Impact des aménagements des rivières (microcentrales, piscicultures...)
- Impact des défrichements
- Impact des activités sportives sur les milieux naturels (Courant d'Huchet, Gave de Pau...) et des circulations d'engins motorisés (4x4, quads...) dans les espaces naturels et semi-naturels
- Non respect des réglementations : le système « Eviter, réduire, compenser » facilite le développement de projets nécessitant la destruction de territoires naturels et d'espèces protégées...
- Contestation du SAGE Adour Amont et de l'AUP (irrigation)
- Contestation des « barrages alibi » et demande de nouvelles techniques agricoles. FNE et la SEPANSO n'ont pas ménagé leur peine pour contester le barrage-réservoir de Causade voulu et réalisé par la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne au mépris de l'environnement et du droit afférent.
- Contestation de certains projets touristiques lourds : projets de golfs (Tosse...), de circuits automobiles en Périgord, d'aménagements de ports (Biscarrosse)...
- Opération ortolans et pinsons
- Contestation des politiques publiques : autorisation du tir d'oies...
- Dangers des pollutions chimiques (ICPE, air intérieur, épandages...)
- Revendication en faveur de l'application du principe pollueur-payeur aux poids-lourds et aux avions
- Recours contre le tracé de LGV en Aquitaine
- Manifestations et recours contre le projet de contournement de Beynac. Là encore, les militants n'ont pas ménagé leur peine ; dans le cas présent, la justice leur a donné raison.
- Dénonciation de l'incohérence de la politique climat : en décembre 2019, on constate à nouveau que la France n'est même pas capable de respecter l'accord de Paris dont elle s'est glorifiée !
- La programmation pluriannuelle de l'énergie ne permet pas de faire les progrès indispensables
- Dénonciation du saucissonnage des projets avec des impacts environnementaux minimisés
- Contestation de certains Contrats d'Agriculture Durable
- Mobilisation pour la transparence de l'information en matière de sûreté nucléaire (mais on peut aussi nourrir quelques autres inquiétudes sur d'autres risques !)
- Contestation de certaines techniques polluantes (élevages intensifs vulnérables au épizooties) et actions en faveur de l'écoconditionnalité des aides PAC

- Manque d'objectivité de certains commissaires enquêteurs. Nous souhaitons un renforcement de la Loi Bouchardeau et une réforme des enquêtes publiques qui permette effectivement que les citoyens soient écoutés (à quoi a servi l'enquête publique LGV ?!). La réponse gouvernementale va à l'inverse de nos attentes (cf « innovations » en Bretagne et Hauts-de-France). Là encore, le gouvernement n'a pas tenu compte des avis exprimés lors de la consultation publique.
- Mobilisation en faveur du Conseil National de Protection de la Nature. L'Etat a projeté de revoir la répartition des listes d'espèces protégées soumises à demande de dérogation entre le CNPN et les CSRPNs, en transférant 80 % des espèces aux CSRPN. Au final, selon les propositions du CNPN et la forte mobilisation associative et sociétale, un partage équitable est opéré entre les CSRPN et le CNPN, qui conserve 55 % des espèces.
- Mise en cause et demande de réforme du Conseil d'État pour que ses membres soient enfin indépendants du pouvoir politique.

Depuis la dernière Assemblée Générale, un nombre important de jugements rendus par divers tribunaux ont été favorables à diverses sections départementales de la SEPANSO. Ces jugements sont trop nombreux pour être listés (les plus importants ont seulement été évoqués) mais ils sont mis en ligne sur nos sites Internet pour que les personnes qui consultent nos sites puissent y trouver matière à réflexion, voire à contestation de projets similaires. C'est certainement les décisions concernant le projet de déviation de Beynac qui nous ont le plus réjouis. Mais nous avons aussi apprécié le manque de retenue de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne à Caussade...

Il convient de rappeler que les associations membres de la Fédération SEPANSO Aquitaine n'ont recours à la justice que lorsqu'il s'est avéré impossible d'obtenir autrement le respect des lois et règlements. Si nous constatons une inflation de recours, cela montre clairement que la situation environnementale se dégrade considérablement. Saluons comme il se doit les efforts des militants qui construisent les dossiers et des juristes qui les portent. Si les sanctions financières peuvent être lourdes, comme nous avons pu le constater en particulier pour la Gironde, il convient d'avoir à l'esprit que les prévenus sont choqués lorsqu'ils entendent un procureur requérir des peines de prison, même si celles-ci sont assorties d'un sursis.

Certains procureurs semblent enclins à abandonner la piste des ordonnances pénales, voire même du simple rappel à la loi, pistes qui ne semblent pas dissuasives pour les protecteurs de la nature puisque les gardes retrouvent les mêmes personnes en infraction. Quant au Conseil d'État, il semble vouloir redorer son blason ; nous en voulons pour preuve la très belle victoire des opposants au contournement routier de Beynac. Espérons que l'avenir nous apportera bien d'autres motifs de satisfaction.

Au niveau européen, nous avons eu quelques satisfactions. Les élections européennes en mai 2019 ont « rebrassé » les cartes et bon nombre de parlementaires semblent bien décidés à ne pas se laisser manipuler par certains lobbies ; on peut espérer la même chose au niveau de la Commission en général, mais aussi en ce qui concerne le nouveau commissaire à l'environnement (Virginijus Sinkevičius), également commissaire aux océans et à la pêche. Espérons que le « *green deal* » sera autre chose que du *greenwashing* et qu'il reflètera nos ambitions. A nous aussi d'être convainçants avec le Bureau Européen de l'Environnement !

Je tiens à remercier notre président, notre directeur, tous les personnels et bénévoles qui font tant d'efforts pour que la Fédération SEPANSO Aquitaine soit de plus en plus efficace. L'an passé, je disais : « j'espère que nous aurons la chance et le plaisir de pouvoir travailler ainsi encore longtemps ». Cette année, j'ajoute que j'espère que nous pourrons travailler autrement que par courriers électroniques et visioconférences.

**Serge Urbano estime qu'il conviendra de mieux souligner l'importance de la gestion des Réserves Naturelles dans le rapport d'activité 2020.**

**Le secrétaire général est applaudi.**

**Décision (à l'unanimité) : L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité.**



### **I/ LE COMPTE DE RESULTAT**

Le compte de Résultat totalise des produits pour 1 187 439 euros, et des charges pour 1 157 719 euros. L'exercice 2019 présente donc un excédent de 29 721 euros.

Avant d'examiner les différents postes qui composent ce compte de résultat, voici le détail des subventions que nous avons obtenues pour 2019 :

- La DREAL pour 428 846 euros. Nous avons obtenu pour Arguin :
  - 14900 euros de plus pour Arguin pour la fourniture et pose de panneaux, et pour la surveillance du site,
  - et 36 846 euros destinés à l'achat d'un navire en remplacement du Calidris vandalisé
- L'agence de l'eau Adour Garonne pour 249 961 euros (gestion des réserves),
- Le département pour 228 499 euros, ce chiffre regroupe plusieurs subventions
  - Subventions de gestion pour les réserves pour 179 887 euros,
  - Subventions grand public (concerne l'animation) pour 46 550 euros,
  - Subventions Billets courant vert pour 2 112 euros,
- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour 136 654 euros (gestion des réserves – FDVA – manifestation des 50 ans de la sépanso)
- Mairie de Bruges pour 7 000 euros,
- Mairie de la Teste pour 3 036 euros.

Toutes les subventions demandées ont été obtenues.

Poursuivons par les produits d'exploitations :

- Nous avons 8 197 euros d'animations
- Les prestations de services représentent 57 167 euros, cela regroupe les études, ventes diverses et la mise à disposition du personnel.
- la production immobilisée pour 14 152 euros, (concerne la main d'oeuvre sépanso pour la réalisation du belvédère et les travaux hydraulique de Cousseau)
- les subventions d'exploitation pour 991 295 euros
- les cotisations pour 8 180 euros
- 12 699 euros correspondent à des transferts de charges, ce sont principalement des indemnités maïf pour des incidents : Problème de Bateau, vols à Cousseau, mais aussi la refacturation de frais à FNE NA pour le projet stygo faune.

Abordons maintenant les charges d'exploitations :

- les achats et charges externes concernent pour les comptes les plus importants :
  - le poste de carburant pour bateaux ou tracteur : 8 646 euros
  - les fournitures d'entretien et de petit équipement pour 43 019 euros (Dépenses courantes pour la gestion des réserves, panneaux d'interdiction, renouvellement matériel informatique, matériel de sécurité, uniformes, bouées pour marquer les délimitations, petit matériel électrique...)
  - les fournitures administratives pour 5 120 euros,
  - la sous-traitance pour 49 482 euros en baisse cette année, infographie de divers documents, panneaux, études scientifiques sur plusieurs réserves comme fédération de pêche (suivi écrevisse, faune piscicole) formation premiers secours pour nos éco bénévoles de Cousseau, ou volontaires en mission civique, intervenant lors d'animations

thématiques, sous-traitant lors de travaux de broyage de roselière, fabrication de barrière coulissante, consolidation des digues, sous-traitant pour suivi naturaliste, mais également l'orchestre pour l'accompagnement musical des 50 ans de la sépanso.

- Les locations pour 20 480 euros location bateau, MNE, Port d'Arcachon, Gujan Mestras, Photocopieur, parking
- Entretien des bateaux 7 054 euros
- Le poste assurance pèse pour 22 139 euros
- Les honoraires avocats, comptables et vétérinaires s'élèvent respectivement à 3 140 euros, 17 591 euros et 2 108 euros.
- Nos publications s'élèvent à 10 666 euros (Balades Natures, Cartes réglementaires, panneaux réserves, guides de la réserve de Bruges, Tirage photos pour exposition, flyers été cousseau ...)
- L'impression du SON s'élève à 6 550 euros et son affranchissement à 1 678 euros,
- Les frais de déplacements pour 8 720 euros,
- Les frais de restaurations et d'hébergement pour les stagiaires, bénévoles estivaux pour Arguin et Cousseau se chiffrent à 10 025 euros,
- Les frais de réception à 6 904 euros. Les frais postaux et de télécommunication s'élèvent à 10 820 euros
- Nos cotisations à RNF, FNE, EEB, FNE NA, Graine, Médoc Océan s'élèvent à 3 448 euros

● Les 42 835 euros représentent principalement les taxes sur les salaires, formation professionnelle

● Le poste le plus important est celui qui concerne la rémunération du personnel pour 509 780 euros, les charges sociales pour 170 657 euros en baisse par rapport à l'an passé. En 2018, deux salariés avaient fait valoir leur droit à retraite. Les indemnités ont naturellement augmenté alors la masse salariale.

● Et pour finir le bloc exploitation les dotations aux amortissements pour 120 465 euros. L'augmentation des investissements ont logiquement accru les dotations. Parallèlement, les investissements étant financés, la quote-part des subventions d'investissement ont également progressé. Ce compte s'élève à 67 153 euros.

Cette année, des opérations représentant 52 906 euros ont été prévus mais n'ont pas pu être réalisés et ont été comptabilisés en fonds dédiés. Dans le même temps, 12 273 euros inscrits en fonds dédiés les années antérieures ont été repris.

## **II/ Le BILAN**

### **L'actif**

Nous allons d'abord aborder l'actif immobilisé. Comme vous pouvez le constater ce premier bloc a progressé. Plusieurs raisons expliquent cette progression. Monsieur Legrand, adhérent de la sépanso a légué de son vivant son terrain et son chalet situé à Grignols. Le tout se valorise à 20 000 euros et a été comptabilisé dans le compte terrain et construction.

D'autre part, des travaux considérés comme en-cours au 31/12/2018 ont été achevés et ont été immobilisés. Des travaux hydrauliques, et le 3ème belvédère appelé « le Galip » qui a pu être construit grâce à la pugnacité de tous et notamment celle du Conservatoire du Littoral, de l'Agence de l'eau Adour Garonne, de la Région Nouvelle Aquitaine, et de l'état.

La réserve d'Arguin a acquis un bateau en remplacement du Calidris, un nouveau moteur pour le Blédus.

Nous continuons par l'actif circulant.

Plusieurs études naturalistes annuelles ont été facturées durant le dernier mois de l'année et n'ont pas pu être soldées sur cet exercice, cela explique la progression des comptes clients.

Le compte produit à recevoir est également plus important, les demandes de soldes des gros projets engagés n'ont pas été perçues sur 2019. De plus, les acomptes de certaines subventions 2019 ont été perçus début 2020.

L'importance de ces variations : la hausse des immobilisations et des produits à recevoir expliquent la baisse de notre trésorerie. Heureusement, notre section Sépanso Gironde a aidé financièrement la Sépanso Fédération par deux fois. Au 31 décembre 2019, les avances ont été remboursées.

### **Continuons avec le Passif**

Les capitaux propres ont progressé grâce bien sûr au legs, au report à nouveau, et aux subventions d'équipement.

Les provisions pour pensions et obligations s'élèvent à 177 577 euros. Cette augmentation s'explique notamment par des taux d'intérêts bas.

Les dettes fiscales et sociales ont diminué. Des RTT qui n'avaient pas pu être pris, ont été payées à titre exceptionnel. La provision pour RTT en fin d'année a donc baissé.

Le bloc « autres dettes » a fortement baissé, comme nous l'avons évoqué précédemment des opérations prévues dans les années passées ont été achevées.

40 633 euros d'opérations fléchées n'ont pas eu le temps d'être réalisées et ont été comptabilisées en fonds dédiés.

**Josiane Mouneydier présente et commente le compte de résultat et le bilan. Les documents financiers sont affichés pendant sa présentation. Elle souligne que le bilan est équilibré grâce à une gestion rigoureuse. Elle répond aux questions qui lui sont posées et ses réponses donnent satisfaction à leurs auteurs.**

**Monsieur Sébastien Cruège rappelle la mission du commissaire aux comptes et le fait que la SEPANSO reçoit des subventions publiques. Il se félicite d'avoir pu accomplir sa mission grâce aux efforts de Martine Pingitore et de la trésorière. Il confirme que la gestion est rigoureuse. Il explique que les difficultés rencontrées au niveau de la trésorerie (la SEPANSO Gironde a dû prêter des sommes importantes à la SEPANSO Aquitaine) étaient conjoncturelles et non structurelles. La SEPANSO a ainsi toujours été en mesure de régler ses dépenses. Il certifie que les comptes présentés sont sincères et véritables.**

**M. Cruège poursuit en présentant son rapport sur les conventions réglementées.**

**Xavier Chevillot présente le budget prévisionnel pour l'année 2020.**

**Serge Urbano observe qu'il n'y a pas de référence à des aides de l'Agence de l'Eau.**

**Le directeur le remercie en reconnaissant qu'il s'agit d'une lacune : le document sera amendé.**

**Le président remercie toutes les personnes impliquées dans la gestion financière de la SEPANSO.**

**Martine Pingitore reçoit beaucoup de compliments.**

### **Décisions (à l'unanimité) :**

**L'Assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat, le budget prévisionnel et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le président et vérifiés par le commissaire aux comptes.**

**Sur proposition du président, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019, se traduisant par un excédent, en report à nouveau.**

## ***Election du Conseil d'administration***

Le Président s'assure que tous les participants connaissent bien le tableau relatif au renouvellement du tiers sortant ; il souligne qu'il y a deux nouveaux candidats (Denise Cassou et Philippe Barbedienne) et leur donne donc la parole avant d'inviter les participants à voter (le vote officiel a eu lieu par voie électronique).

### **Décision (à l'unanimité) :**

**Sont élus pour une durée de trois ans, jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2022 qui se tiendra en 2023, les administrateurs sortants et nouveaux candidats suivants : Michel André, Philippe Barbedienne, Daniel Delestre, Monique de Marco, Alain Fleury, Alain Caultet, Georges Cingal, José Manarillo, André Rossard, Denise Cassou, Dominique Nicolas, Dominique Prost. Le nouveau Conseil d'administration se réunira après l'Assemblée générale pour élire son Bureau.**

### **Composition du nouveau Conseil d'administration :**

- SEPANSO Dordogne (2 postes) : Josiane et Michel André.
- SEPANSO Gironde (8 postes) : Philippe Barbedienne, Daniel Delestre, Alain Fleury, Jean-Marie Froidefond, Colette Gouanelle, Josiane Mouneydier, Monique de Marco, Serge Urbano. Pierre Davant, président d'honneur, est membre de droit.
- SEPANSO Landes (7 postes, dont 1 non pourvu) : Denise Cassou, Alain Caultet, Georges Cingal, Jean-Pierre Lesbats, José Manarillo, André Rossard.
- SEPANLOG (2 postes) : Jean-Charles Pourtier, Patricia Valade.
- SEPANSO Pyrénées-Atlantiques (4 postes) : Alain Arraou, Frédéric Furlano, Vincent Ollier, Michel Rodes.
- Aquitaine Alternatives (1 poste) : Dominique Nicolas.
- CREAQ (1 poste) : Dominique Prost.
- Cistude Nature (1 poste) : Christophe Coïc.
- Ocean'Obs (1 poste) : Marion Oruezabal.

## ***Questions diverses***

Le président invite le représentant de la SEPANLOG, président de la Réserve Naturelle Nationale de la frayère d'Aloses d'Agen ([www.frayere-alose.com](http://www.frayere-alose.com)), à exposer à l'Assemblée générale la situation qui le préoccupe.

La SEPANLOG s'inquiète du fait que le Conseil régional semble décidé à ne pas renouveler la convention pluriannuelle. Concrètement, faute des moyens financiers indispensables, cela signifierait le licenciement d'une personne. Pierre Davant estime qu'il convient de demander un rendez-vous à Alain Rousset, Président du Conseil régional, qu'il connaît bien, pour attirer son attention sur l'importance de ce dossier. Il est prêt à participer à cette rencontre.

Xavier Chevillot informe les participants qu'il rendra visite aux responsables de la SEPANLOG, à la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de la Mazière, le 22 juin 2020.

Josiane Mouneydier remercie Monsieur Roulet, commissaire aux comptes, qui quitte ses fonctions pour prendre sa retraite. M. Roulet remercie le Président et Josiane Mouneydier en les assurant qu'il gardera un bon souvenir de la SEPANSO.

**Le Président constate qu'il n'y a plus de demande de prise de parole et clôture l'Assemblée générale.**

Annexes : Répartition des voix pour les votes et procès-verbal Légavote